



Information mensuelle relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social

(Etablie en application de l'article L. 233-8 II du Code de commerce et de l'article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers)

Au 28 février 2018

Nombre d'actions : 7.293.356 actions ordinaires (dénommées Actions A) et 673 actions de préférence (dénommées Actions B).

Nombre total de droits de vote :

Total théorique	10.999.170
Droits de vote exerçables en assemblée générale	10.884.584